

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	81 (2000)
Artikel:	Approche de l'organisation spatiale de campements de chasseurs-cueilleurs mésolithiques : le cas de Ruffey-sur-Seille dans le Jura (France)
Autor:	Séara, Frédéric
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-835969

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Approche de l'organisation spatiale de campements de chasseurs-cueilleurs mésolithiques : le cas de Ruffey-sur-Seille dans le Jura (France)

Frédéric Séara

Résumé

Grâce aux bonnes conditions de conservation du gisement de plein air de Ruffey-sur-Seille / A Daupharde, dans le Jura, et à la mise en œuvre de techniques de fouilles et d'enregistrement rigoureuses, il a été possible d'aborder la question de l'organisation spatiale en contexte mésolithique. Le caractère extensif des occupations, sur plus de 25000 m², et la chronologie de la fréquentation couvrant le Mésolithique ancien, moyen et récent, ont montré la permanence de campements structurés selon des règles et principes spécifiques. Aussi, par opposition au concept paléolithique supérieur de l'unité d'habitation, a-t-il été introduit le terme d'unité domestique qui constitue le module de base dans l'implantation du campement.

Le gisement mésolithique de Ruffey-sur-Seille/A Daupharde, localisé en Franche-Comté, dans le département du Jura, a été mis au jour lors des fouilles préventives effectuées avant la réalisation de l'autoroute A39 reliant Dole à Bourg-en-Bresse (Séara 1996).

Le gisement, fouillé sur une surface de 25 000 m², se situe dans la plaine alluviale de la Seille, à environ 10 km au nord-ouest de la ville de Lons-le-Saunier (fig. 1, fig. 2).

Les quatre phases d'occupations reconnues, qui appartiennent sur la base des données typologiques et radiocarbone, au Préboréal, à la transition Préboréal/Boréal, au Boréal et à l'Atlantique ancien, offrent une remarquable occasion d'améliorer nos connaissances de l'organisation spatiale de campements de chasseurs mésolithiques. Cette diversité chronologique favorise, sur le plan diachronique, la confrontation de l'ensemble des données et la caractérisation de phénomènes évolutifs qui concernent différents domaines, dont celui de l'organisation spatiale. L'application d'une approche ethnographique revêt un caractère novateur dans un contexte d'études globalement dominées par des analyses à caractère techno-typologique, voire économique. Ces dernières ont généralement été dictées par les opportunités et les orientations de la recherche. C'est grâce à la nature de la sédimentation, à l'origine d'un enfouissement rapide des vestiges et de leur excellente conservation, qu'un tel angle d'analyse a pu être envisagé.

Ce contexte de conservation a permis d'observer une répartition des vestiges osseux et lithiques qui reflète une image assez fidèle du campement au moment du départ du ou des groupes de chasseurs.

Les structures

A l'instar de la majorité des campements de chasseurs, le foyer concentre l'essentiel des vestiges lithiques et osseux ou contrairement n'est associé à aucune concentration particulière. Il s'agit, dans l'organisation spatiale, d'une structure clé dont le nombre tout à fait exceptionnel avec 55 exemplaires traduit l'intense fréquentation de ce gisement. Ils s'apparentent à des types de foyers, configurés de manière assez proche. La catégorie principale est celle du foyer à plat défini par l'absence de bordure et de cuvette (Julien 1972) et distingué uniquement par la rubéfaction du sédiment. Le second type est celui du foyer à galets calcaires chauffants qui se caractérise par une légère cuvette et une charge plus ou moins forte de galets calcaires disposés sur la zone rubéfiée.

Des structures, en relation avec les foyers, ont également été mises au jour et se distinguent principalement par la présence de pierres brûlées, sans traces de rubéfaction du sédiment.

Ces structures dites « connexes », parce que dépendantes ou similaires aux structures de combustion, résultent du déplacement hors des zones foyères de pierres brûlées, dans l'intention soit de renouveler la charge calcaire soit de l'employer à des fins non précisées.

En l'absence de caractères plus significatifs, nous ne parlerons pas de structures de vidange, terme à connotation plus fonctionnelle. Elles sont représentées de façon très ponctuelle même dans les niveaux où l'utilisation de pierres chauffées est énorme. Situés à l'écart des zones de concentration de vestiges, il s'agit d'amas de pierres brûlées, morphologiquement proches des foyers. Ils se distinguent essentiellement par la taille plus importante des éléments chauffés dont le poids moyen est d'environ 50 g contre 15 g pour les éléments provenant des foyers. Les niveaux du Mésolithique ancien et du Mésolithique moyen ont livré respectivement 2 de ces structures.

Alors que les foyers du Mésolithique ancien sont exclusivement du type simple et à plat, les foyers en cuvette, aménagés par un creusement de la surface foyère, sont principalement attestés dans le Mésolithique moyen. Ils se distinguent par l'intégration fréquente à la sole foyère de galets calcaires dont la quantité varie de 640 fragments pour un poids de 26,3 kg. à 29 fragments pour un poids de 400 g. Ces variations de données peu-

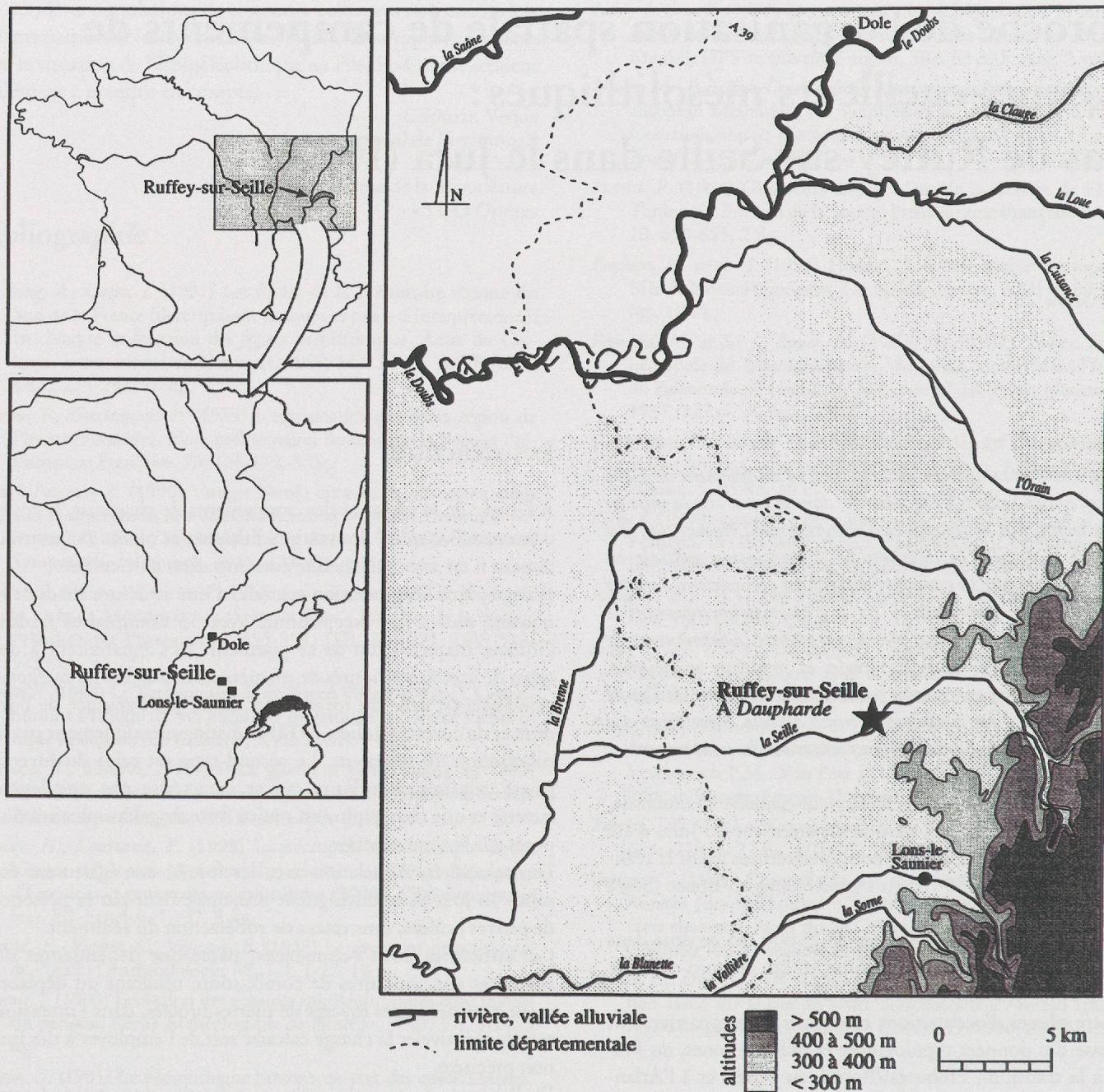


Fig. 1. Localisation du gisement de Ruffey-sur-Seille.

vent résulter du stade d'abandon ou sont à mettre en relation avec différentes fonctions.

Malgré la difficulté de préciser la fonction de ces foyers, il est possible d'envisager la coexistence de structures au caractère plus ou moins complémentaire, ainsi que le passage d'un type de foyer à un autre, accompagné d'une évolution probable de leur fonction. Ce caractère est suggéré, d'une part, par la présence dans certaines structures d'une quantité insuffisante d'éléments chauffés pour prétendre à une quelconque utilisation, et, d'autre part, par l'existence de zones de rejet de pierres brûlées à proximité de foyers qui n'en associent aucun. Si dans certains cas le passage d'un type de foyer à l'autre est probable, la chronologie des processus indique en première utilisation, celle de pierres brûlées. La complémentarité se retrouve au sein de

l'occupation du Mésolithique moyen où coexistent foyers simples et foyers à galets calcaires chauffants.

Si la fonction des foyers à plat, sans ou avec très peu de pierres brûlées, semble purement domestique (cuisson, éclairage, chauffage, activités diverses), celle des foyers à pierres calcaires chauffantes paraît, comme le souligne leur environnement archéologique, beaucoup plus spécifique. Ils associent peu de faune, une quantité de pierres brûlées importante, des produits de débitage en nombre conséquent mais souvent peu d'outils.

Les structures de combustion connues pour le Mésolithique présentent de nombreuses similitudes avec les exemplaires de Ruffey-sur-Seille. La densité des foyers sur un même gisement est variable mais leur répétition est fréquente comme l'illustre

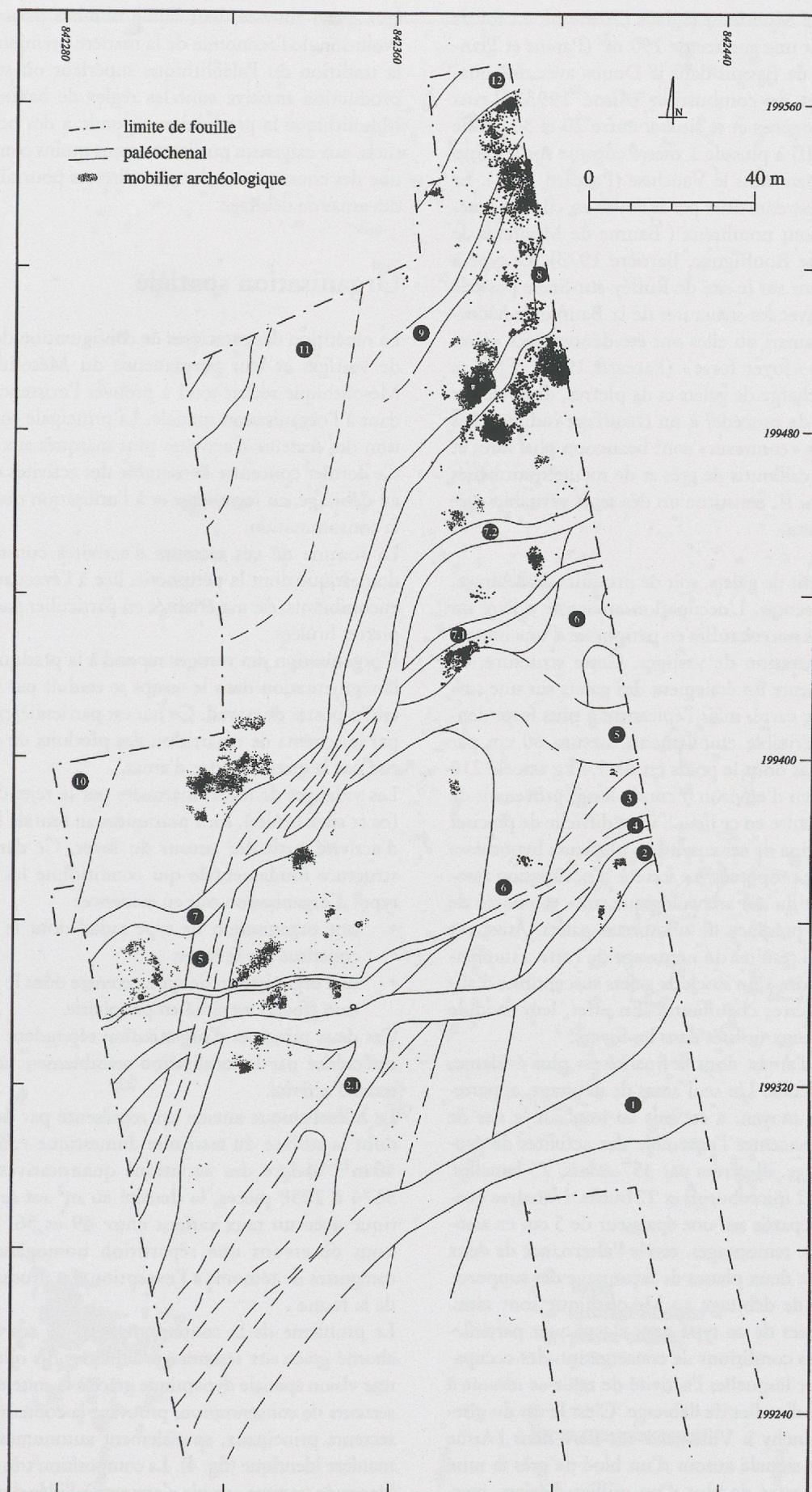


Fig. 2. Plan de répartition de l'ensemble des vestiges.

en particulier le site de Montbani II dans l'Aisne où 22 foyers ont été mis au jour sur une surface de 190 m² (Parent et Plancheis 1972) ou le site de Bavans dans le Doubs avec une quarantaine de structures de combustion (Aimé 1993). Leurs dimensions sont hétérogènes et se situent entre 20 et 30 cm de diamètre (Montbani II) à plus de 1 mètre comme sur le camp mésolithique de Gramari dans le Vaucluse (Paccard 1971). Le type le plus fréquent est constitué par le foyer en cuvette aménagé et les exemples sont nombreux (Baume de Montclus, le gisement du Porche de Rouffignac, Barrière 1973). Le type à galets chauffants présent sur le site de Ruffey-sur-Seille possède des points communs avec les structures de la Baume de Montclus ou du site de Gramari où elles ont été dénommées «aires plates circulaires» ou «foyer fosse» (Paccard 1971). Elles se caractérisent par une charge de galets et de pierres, disposée sur un lit de braises, afin de procéder à un chauffage indirect. Les exemples de structures «connexes» sont beaucoup plus rares et la présence d'amas de cailloutis de grès et de meulières rubéfiés sur le site de Montbani II, constitue un des seuls véritables éléments de rapprochement.

Les amas, constitués soit de galets, soit de produits de débitage, sont faiblement représentés. L'occupation ancienne a livré un amas de galets calcaires non chauffés en périphérie d'une importante zone de concentration de vestiges. Cette structure, de forme irrégulière, présente un étagement des galets sur une surface d'environ 1 mètre carré, mais l'épicentre à plus forte densité, constitué d'un véritable empilement, mesure 60 cm par 30 cm (fig. 3). Cet amas dont le poids est de 5,4 kg associe 210 galets de module moyen d'environ 5 cm de long, provenant de la grave calcaire affleurante en ce lieu. S'il est difficile de préciser les motivations à l'origine de cet ensemble, plusieurs hypothèses sont susceptibles d'être proposées. Le secteur d'occupation associé présente au niveau du sol archéologique, une remontée de grave marquée par la présence de nombreux galets. Aussi cet empilement pourrait-il résulter du nettoyage de l'aire d'implantation et/ou correspondre à un stock de galets susceptibles d'alimenter les foyers à pierres chauffantes. En effet, leur module correspond à celui de ceux utilisés dans les foyers.

La seconde catégorie d'amas, dont la finalité est plus évidente, concerne l'activité de taille. Un seul amas de débitage, appartenant au Mésolithique moyen, a été mis au jour sur le site de Ruffey-sur-Seille. Il concentre l'ensemble des activités de production et de façonnage, illustrées par 357 éclats, 75 lamelles, 14 cassons, 4 nucleus, 2 microburins et 22 outils. L'analyse qualitative des produits, répartis sur une épaisseur de 5 cm en association à la pratique de remontages, révèle l'alternance de deux phases de débitage avec deux phases de façonnage des supports. Les mentions d'amas de débitage au Mésolithique sont rares. L'indigence des données de ce type peut s'expliquer partiellement par les mauvaises conditions de conservation des occupations de plein air, pour lesquelles l'activité de taille se résume à la notion très générale d'atelier de débitage. C'est le cas du gisement du Bois de Chinchy à Villeneuve-sur-Fère dans l'Aisne (Hinout 1989) où est signalé autour d'un bloc de grès la mise au jour sur un mètre carré de plus d'un millier d'éclats, marquant vraisemblablement l'emplacement d'un poste de débitage. Si certains contextes de conservation peuvent expliquer

leur quasi-absence, leur faible nombre pourrait traduire une évolution de l'économie de la matière première en rupture avec la tradition du Paléolithique supérieur où standardisation et production massive sont les règles de base. Il semble qu'au Mésolithique la production réponde à des besoins plus ponctuels, aux exigences qualitativement moins contraignantes, dont une des conséquences les plus directes pourrait être cette rareté des amas de débitage.

Organisation spatiale

La répétition des caractères de configuration des concentrations de vestiges et leur permanence du Mésolithique ancien au Mésolithique récent tend à prouver l'existence de règles prédisant à l'organisation spatiale. La principale concerne l'imbrication des secteurs d'activités plus marqués aux abords du foyer. Ce dernier concentre l'ensemble des activités domestiques liées au débitage, au façonnage et à l'utilisation des outils ainsi qu'à la consommation.

La somme de ces secteurs d'activités constitue le territoire domestique dont la périphérie, liée à l'évacuation des éléments encombrants, est matérialisée en particulier par les nucleus et les pierres brûlées.

L'organisation des vestiges répond à la pratique d'activités dont la segmentation dans le temps se traduit par l'absence de véritables postes de travail. Ce fait est particulièrement bien illustré par le schéma de répartition des produits de débitage, caractérisé par la quasi-absence d'amas.

Les vidanges de foyer, marquées par le rejet de petits éléments (os et silex brûlés), sont pratiquées au sein de la zone principale d'activité, articulée autour du foyer. Ce dernier constitue la structure fondamentale qui conditionne les deux principaux types d'organisation mis en évidence :

- une organisation de type radial dont le point central est constitué par le foyer;
- une organisation de type excentré dont le point de polarisation (foyer) est situé en périphérie.

Ces deux principes d'organisation répondent au même schéma caractérisé par la localisation sensiblement identique des secteurs d'activité.

Le Mésolithique ancien est représenté par des concentrations dont la surface du territoire domestique varie entre 63 m² et 40 m². Malgré des variations quantitatives importantes de 3174 à 2058 pièces, la densité au m² est sensiblement identique avec un taux variant entre 49 et 56. Qualitativement, nous observons une répartition homogène des différentes catégories de témoins à l'exception des produits de débitage et de la faune .

Le problème de la contemporanéité de ces occupations a été abordé grâce aux remontages lithiques. Ils ont permis d'obtenir une vision spatiale dynamique grâce à la mise en relation de trois secteurs de concentration, prouvant la contemporanéité de ces 3 secteurs principaux, spatialement autonomes et configurés de manière identique (fig. 4). La composition très proche des assemblages de vestiges semble s'opposer à l'idée d'une complémentarité fonctionnelle de ces différents ensembles. Bien qu'ils ne correspondent pas à la définition précise de l'unité d'habitation, ils

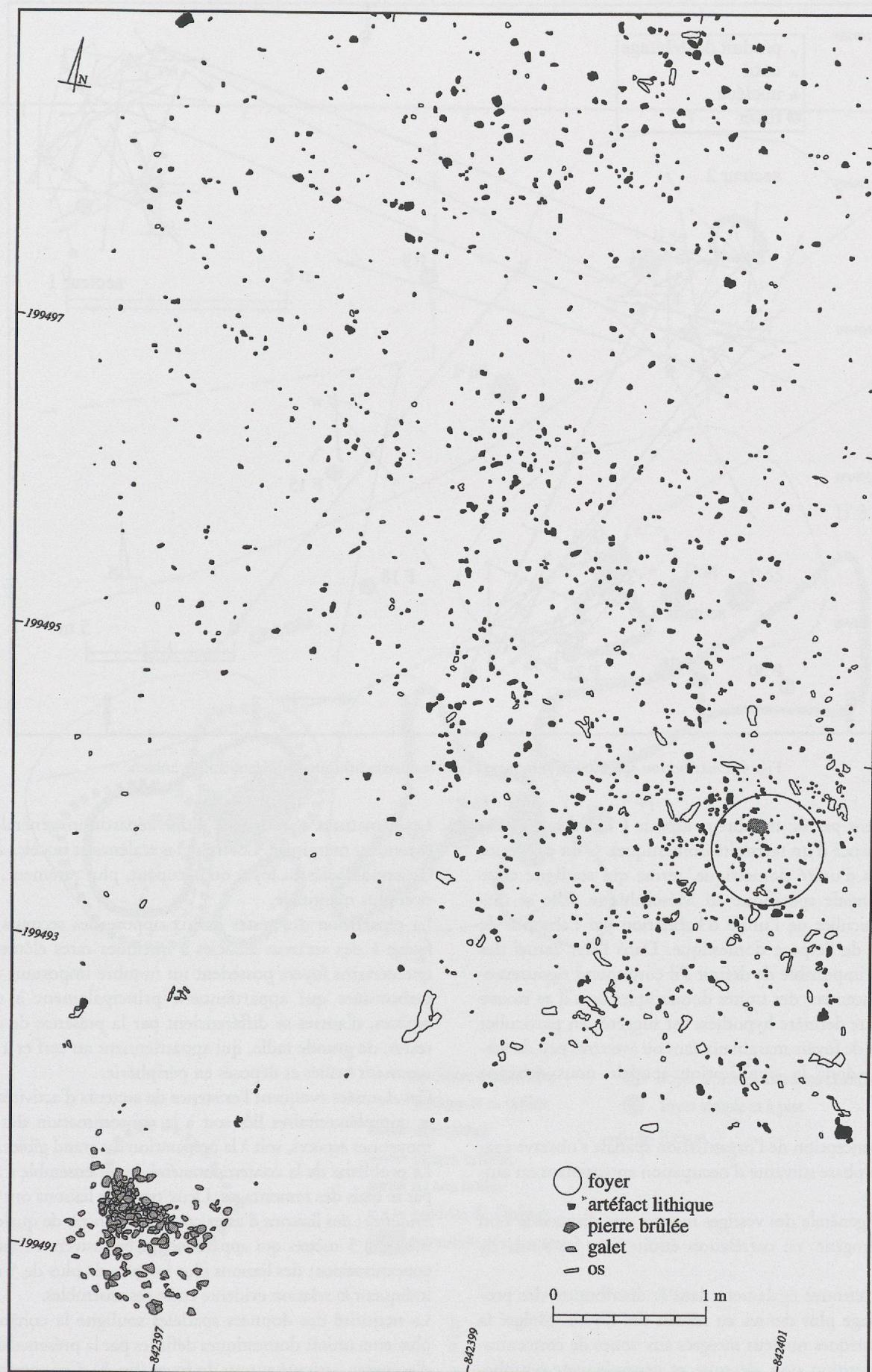


Fig. 3. Plan de détail d'une des concentrations de vestiges du Mésolithique ancien.

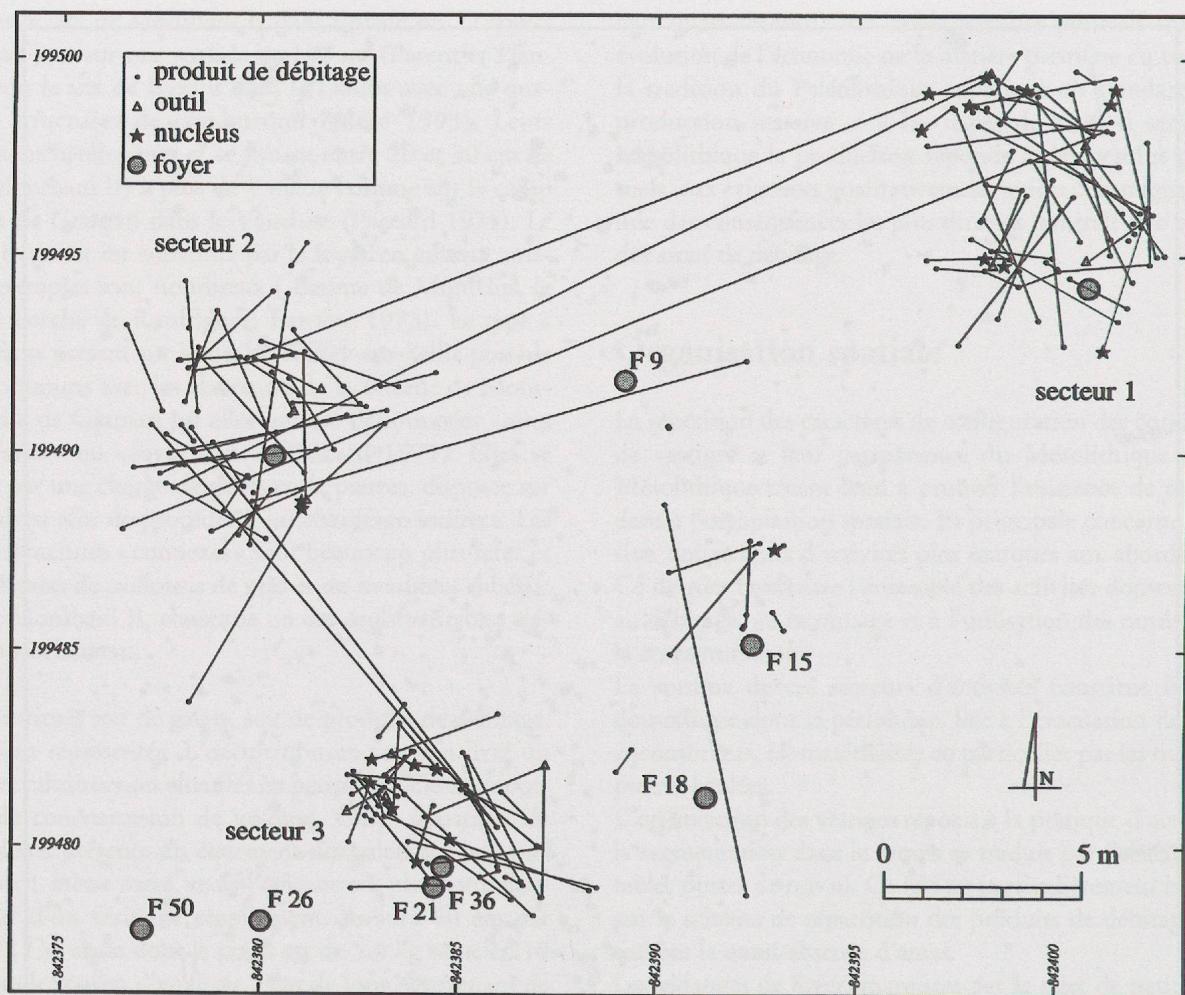


Fig. 4. Distribution spatiale des remontages de l'industrie lithique du Mésolithique ancien.

s'en rapprochent par de nombreux aspects (individualisation spatiale et présence d'un territoire domestique). C'est pourquoi parlerons-nous d'unité domestique, terme qui souligne cette conception spatiale spécifique au Mésolithique. Elle se distingue en particulier de l'unité d'habitation par l'absence de détermination de l'espace domestique. Dans l'état actuel des données, il est impossible de définir s'il correspond rigoureusement à l'emplacement des unités domestiques ou s'il se trouve en dehors. Cette dernière hypothèse est suggérée en particulier par la présence de foyers marginaux sans ou avec très peu de vestiges associés, dont la signification spatiale nous échappe encore.

Cette même conception de l'organisation spatiale s'observe également dans la phase suivante d'occupation appartenant au sauveterrien.

La répartition générale des vestiges montre une dispersion non aléatoire, hétérogène, en corrélation étroite avec les zones de foyer.

Cet aspect se retrouve également dans la distribution des produits de débitage plus denses au niveau des foyers. Malgré la présence de quelques nucleus intégrés aux zones de concentration, leur répartition non aléatoire et généralement périphérique témoigne d'une action de rejet. Ils pourraient ainsi marquer les limites de territoires domestiques.

Les armatures témoignent d'une répartition générale liée aux foyers, ou marginale. Les triangles scalènes et isocèles sont directement associés au foyer ou occupent, plus rarement, une position plus marginale.

La répartition des restes osseux oppose des secteurs riches en faune à des secteurs associés à quelques rares éléments. Alors que certains foyers possèdent un nombre important d'esquilles carbonisées qui appartiennent principalement à de petites espèces, d'autres se différencient par la présence de nombreux restes, de grande taille, qui appartiennent au cerf et à l'aurochs, rarement brûlés et déposés en périphérie.

Ces données évoquent l'existence de secteurs d'activités différents et complémentaires liés soit à la consommation des petites et moyennes espèces, soit à la préparation du grand gibier.

Le problème de la contemporanéité de cet ensemble a été abordé par le biais des remontages. Deux types de liaisons ont été mis en évidence; des liaisons d'assez courtes distances, de quelques centimètres à 5 mètres qui appartiennent exclusivement au cœur des concentrations; des liaisons plus longues de plus de 5 mètres qui indiquent la relation évidente entre ces ensembles.

La majorité des données spatiales souligne la cohabitation de plusieurs unités domestiques définies par la présence de témoins d'activités, articulé autour du foyer (fig. 5). Ces ensembles, dont la surface varie entre 28 et 34 m², possèdent les caractères de configuration définis *supra*.

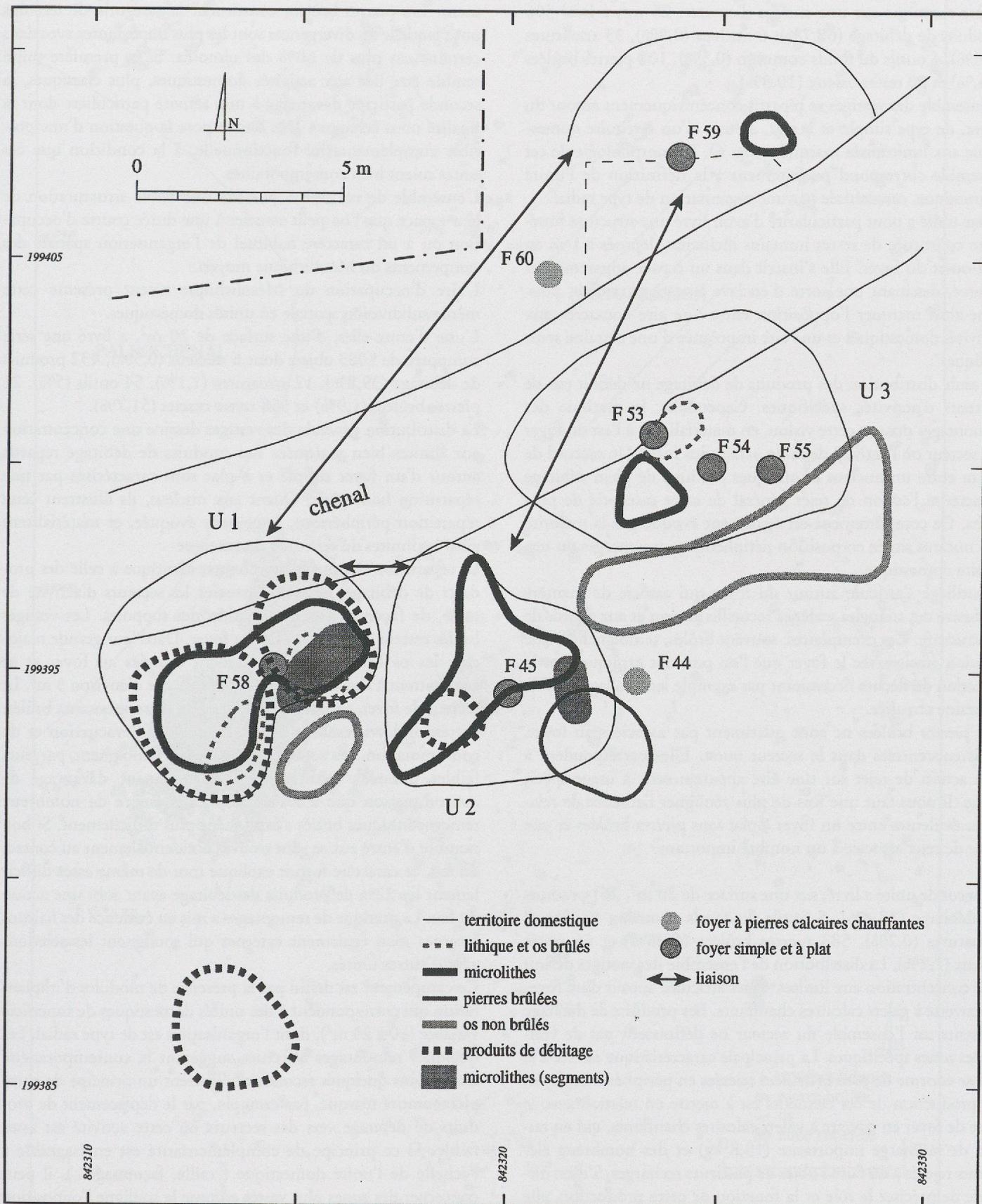


Fig. 5. Synthèse spatiale du secteur d'occupation appartenant au Sauveterrien ancien.

Malgré une occupation plus extensive au Mésolithique moyen, il est possible d'identifier ces mêmes caractères qui appartiennent à l'unité domestique.

A titre d'exemple, nous retiendrons deux unités, dont la première reconnue sur une surface d'environ 25 m², a livré 506 produits de débitage (68,7%), 6 nucleus (0,8%), 33 armatures (4,4%), 4 outils du fonds commun (0,5%), 108 pierres brûlées (14%) et 80 restes osseux (10,8%).

L'ensemble des vestiges se répartit concentriquement autour du foyer, de type simple et à plat, au sein d'un territoire domestique aux limites très marquées (fig. 6). La morphologie de cet ensemble correspond parfaitement à la définition de l'unité domestique, caractérisée par une organisation de type radial.

Cette unité a pour particularité d'avoir livré une structure funéraire constituée de restes humains incinérés, déposés à 1 m au sud-ouest du foyer. Elle s'inscrit dans un espace apparemment réservé, dessinant une sorte d'enclave à vestiges raréfiés, pouvant ainsi marquer l'opposition entre une aire consacrée aux activités domestiques et une aire imprégnée d'une certaine symbolique.

La seule distribution des produits de débitage ne définit pas de secteurs d'activités spécifiques. Cependant, la pratique des remontages nuance cette vision, en matérialisant à l'est du foyer un secteur où l'activité de taille paraît plus forte. Un raccord de 13 m entre un nucleus et quelques produits de plein débitage caractérise l'action de rejet général de cette catégorie de produits. Ce comportement est également évoqué par la majorité des nucleus située en position périphérique, aux marges du territoire domestique.

L'outillage s'articule autour du foyer qui associe de manière exclusive des triangles scalènes recueillis au sein et aux abords de la structure. Ces exemplaires, souvent brûlés, témoignent d'une relation étroite avec le foyer que l'on pourrait expliquer par la réfection de flèches nécessitant par exemple leur collage à l'aide de résine chauffée.

Les pierres brûlées ne sont quasiment pas associées au foyer, mais concentrées dans le secteur ouest. Elles correspondent à une action de rejet sur une aire apparemment à usage spécifique. Il nous faut une fois de plus souligner l'absence de relations évidentes entre un foyer à plat sans pierres brûlées et une zone de rejet associée à un nombre important.

La seconde unité a livré, sur une surface de 20 m², 261 produits de débitage (28,4%), 5 outils du fonds commun (0,5%), 2 armatures (0,2%), 583 pierres brûlées (63,6%) et 66 restes osseux (7,2%). La distribution de l'ensemble des vestiges définit une concentration aux limites nettes articulée autour d'un foyer en cuvette à galets calcaires chauffants. Les produits de débitage présents sur l'ensemble du secteur ne définissent pas de véritables zones spécifiques. La principale caractéristique est liée à la masse énorme de pierres brûlées rejetées en périphérie du foyer. La production de ces éléments est à mettre en relation avec le type de foyer en cuvette à galets calcaires chauffants, qui en raison de sa charge importante (13,8 kg) et des nombreux éléments rejetés a dû faire l'objet de plusieurs recharges. S'il est difficile de préciser le rôle et la fonction de cette production, elle constitue, en raison de ses données quantitatives, vraisemblablement l'activité fondamentale de cette occupation (fig. 7).

En règle générale, l'activité de débitage est généralement dominante avec un taux de produits de 55 à 75% selon les secteurs. Si les nucleus sont représentés dans des proportions identiques, la densité de la faune généralement peu abondante, varie légèrement. Les pierres brûlées constituent la catégorie de témoins pour laquelle les divergences sont les plus importantes avec dans certains cas plus de 60% des témoins. Si la première unité semble être liée aux activités domestiques, plus classiques, la seconde participe davantage à une activité particulière dont la finalité nous échappe. Dès lors se pose la question d'une possible complémentarité fonctionnelle, à la condition que ces zones soient bien contemporaines.

L'ensemble de ces unités possède une faible structuration de leur espace que l'on peut associer à une durée courte d'occupation ou à un caractère habituel de l'organisation spatiale des campements du Mésolithique moyen.

L'aire d'occupation du Mésolithique récent présente cette même subdivision spatiale en unités domestiques.

L'une d'entre-elles, d'une surface de 20 m², a livré une série composée de 1083 objets dont 6 nucleus (0,5%), 432 produits de débitage (39,8%), 12 armatures (1,1%), 54 outils (5%), 21 pierres brûlées (1,9%) et 558 restes osseux (51,7%).

La distribution générale des vestiges dessine une concentration aux limites bien marquées. Les produits de débitage répartis autour d'un foyer simple et à plat sont caractérisés par une répartition homogène. Quant aux nucleus, ils illustrent cette répartition périphérique, largement évoquée, et matérialisent ainsi les limites du territoire domestique.

La répartition des outils, nombreux, identique à celle des produits de débitage, permet d'associer les secteurs d'activité de taille, de façonnage et d'utilisation des supports. Les vestiges brûlés restent étroitement liés au foyer. Dans leur grande majorité, les os brûlés sont directement associés au foyer et se concentrent à l'est de ce dernier, sur une aire d'environ 3 m². Le secteur de foyer, accompagné de nombreux restes osseux brûlés, correspond vraisemblablement à une aire d'évacuation et de consommation. Les zones plus marginales témoignent, par leurs faibles données quantitatives, probablement davantage de consommation que d'évacuation. La présence de nombreux témoins lithiques brûlés s'expliquent plus difficilement. Si bon nombre d'entre eux se sont trouvés accidentellement au contact du feu, ce caractère fortuit explique tout de même assez difficilement les 22% de produits de débitage ayant subi une action du feu. La pratique de remontages a mis en évidence des liaisons internes mais également externes qui soulignent les relations avec d'autres unités.

Ce campement est défini par la présence de modules d'implantation qui correspondent à des unités domestiques de superficie variable (10 à 20 m²), dont l'organisation est de type radial. Les quelques remontages effectués suggèrent la contemporanéité d'au moins quelques secteurs et illustrent un principe de complémentarité marqué, par exemple, par le déplacement de produits de débitage vers des secteurs où cette activité est assez faible. Si ce principe de complémentarité est envisageable à l'échelle de l'unité domestique (taille, façonnage...), il peut concerner des zones plus vastes comme le souligne l'opposition d'un secteur consacré au traitement des restes de cerfs à un secteur lié au traitement des restes d'aurochs.

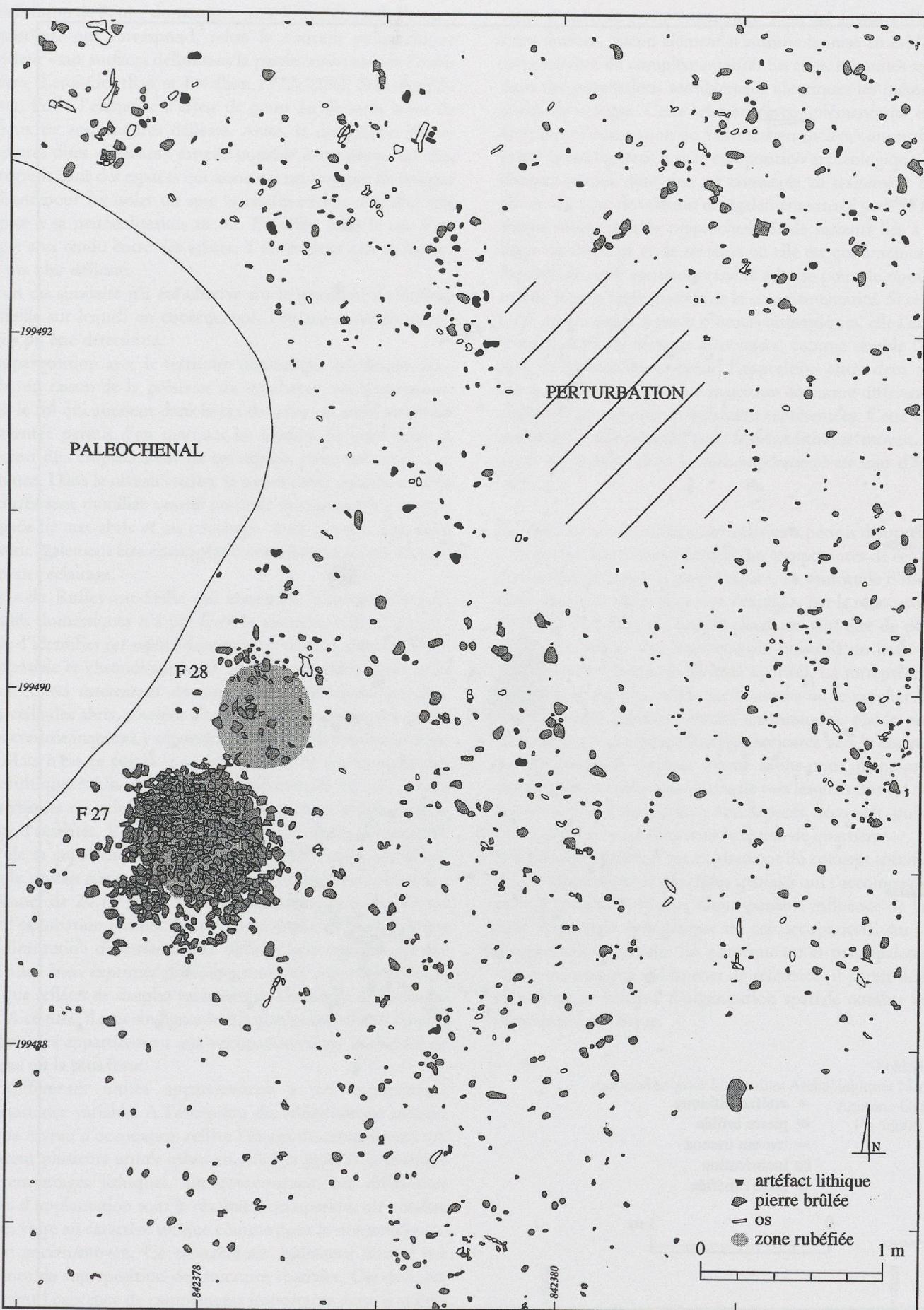


Fig. 6. Plan de détail d'une concentration de vestiges du Mésolithique moyen associant deux foyers.

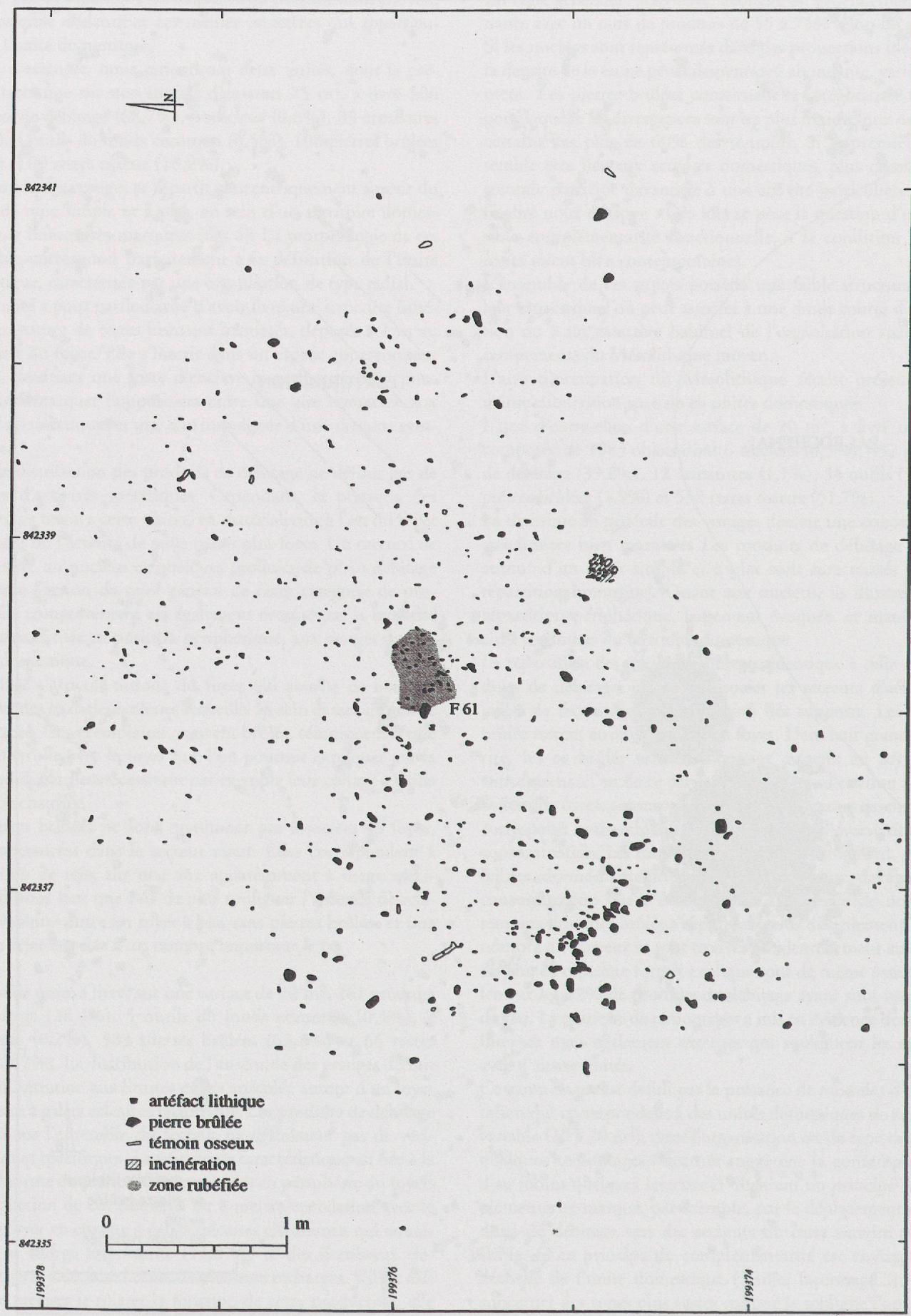


Fig. 7. Plan de détail d'une unité domestique du Mésolithique moyen ayant pour particularité d'avoir livré une sépulture à incinération.

La définition de l'unité domestique pose le problème de l'espace domestique qui correspond, selon le concept paléolithique supérieur « aux surfaces délimitant la partie construite de l'habitation » (Leroi-Gourhan et Brézillon 1972 : 326). Son identification, liée à l'existence d'effets de paroi ou de rares trous de poteaux est souvent très délicate. Aussi, la distinction de ces structures dites « latentes » est-elle possible à condition qu'elles s'intègrent dans des espaces qui associent un nombre de vestiges suffisant pour les isoler ou que la configuration de l'abri soit propice à sa matérialisation au sol. En effet, dans le cas d'un simple abri tendu entre des arbres, il est évident que sa lecture sera des plus délicate.

Aucun cas similaire n'a été observé sur le gisement de Ruffey-sur-Seille sur lequel, en conséquence, l'espace domestique n'a jamais pu être déterminé.

Sa superposition avec le territoire domestique paraît peu probable, en raison de la présence de nombreux vestiges encombrant le sol qui auraient dans le cas de tente ou autre structure apparentée permis d'en marquer les limites. Se pose donc la question de l'emplacement de cet espace, voire même de son existence. Dans le niveau ancien, la présence de plusieurs foyers excentrés sans mobilier associé pourrait correspondre à ce type d'espace lié aux abris et au couchage, mais d'autres fonctions peuvent également être envisagées comme la protection ou simplement l'éclairage.

Le cas de Ruffey-sur-Seille qui concentre plusieurs dizaines d'unités domestiques n'a pas livré le moindre indice qui permette d'identifier cet espace domestique. Grâce à cette multiplicité spatiale et chronologique, il offre une certaine garantie et un raccourci intéressant de nombreuses questions spatiales, dont celle des abris, souvent posée à partir de gisements considérés comme inaptes à y répondre parce que faiblement structurés. Mais n'est ce pas là la réalité spatiale de ces campements mésolithiques ? Un des éléments constitutifs de ces unités domestiques est celui du territoire qui marque le lieu de pratiques d'activités. L'évolution la plus caractéristique concerne, celle de sa superficie qui est en moyenne de l'ordre de 50 m² pour le niveau ancien, de 30 m² pour l'occupation ancienne / moyenne, de 20 m² pour l'occupation moyenne et de 15 m² pour l'occupation récente. La tendance évolutive, marquée par une diminution de surface, reste difficile à interpréter, car elle peut aussi bien exprimer différents modules types d'implantation que refléter de simples variations de l'intensité de l'occupation. A ce titre, il faut souligner le fait que les superficies les plus importantes appartiennent aux occupations dont la densité de vestiges est la plus forte.

Les différentes unités appartiennent à des campements d'importance variable. A l'exception du Mésolithique moyen, chaque niveau d'occupation reflète l'image de campements qui intègrent plusieurs unités mises en relation grâce à la pratique des remontages lithiques. En conséquence, ces différentes phases d'implantation sont le résultat d'occupations au nombre limité, voire au caractère unique comme pour le niveau d'occupation ancien/moyen. Ce caractère est également illustré par l'absence de superposition de structures spatiales. Ces données montrent l'existence de campements importants dont la subdivision en unités domestiques pourrait correspondre à des regroupements de nature non définissable ou illustrer la pra-

tique d'activités complémentaires. Pour les niveaux d'occupations anciens, aucun élément n'autorise la mise en évidence de cette relation de complémentarité. En effet, les unités associent dans des proportions sensiblement identiques les mêmes catégories de vestiges. Cette relation de complémentarité est assez forte pour l'occupation du Sauveterrien ancien, comme le soulignent la configuration et la composition archéologique des différentes unités, dont une est consacrée au traitement du gros gibier. Ce type de relation est également attesté pour le Mésolithique récent avec le rapprochement de secteurs liés à la pratique du débitage et de secteurs où elle est quasiment absente. Au-delà de cette contemporanéité admise pour de nombreuses unités, joue la règle spatiale de la complémentarité. Si cette dernière est envisagée à partir d'unités domestiques, elle l'est également à partir de secteurs plus vastes, comme semble l'attester pour le Mésolithique récent, l'opposition entre deux secteurs marqués par la présence de structures de nature différente et de catégories de témoins inégalement représentées. Cette complémentarité a été évoquée pour le Mésolithique moyen, mais à partir de secteurs dont la contemporanéité est loin d'être certaine.

La conjonction des différentes analyses a permis d'appréhender, de manière relativement précise, les composantes de ces campements dans le temps et dans l'espace. La multitude d'implantations observées sur le gisement s'explique par la réoccupation de ce même lieu dans un but de chasse et peut-être de pêche (la non-conservation des ossements de poissons ne nous permet pas d'exclure la pratique de cette activité). La surreprésentation de certaines espèces, telles que l'aurochs ou le sanglier illustrés par seulement certaines parties anatomiques, plaide pour des occupations à vocation spécifique, orientée vers la chasse d'une ou de plusieurs espèces. Aussi avons-nous principalement affaire à des campements de chasse vers lesquels ont été acheminés les animaux tués, pour y être dépecés, découpés, puis transportés dans un autre lieu sous la forme de quartiers.

Malgré la perdurance sur ce gisement du concept spécifique de l'unité domestique et des règles spatiales qui l'accompagnent, se pose le problème évident d'une possible influence de la vocation, largement cynégétique de ces occupations, sur le type d'organisation spatiale. En conséquence et principalement en raison du manque d'éléments de référence, il paraît délicat de considérer ce schéma d'organisation spatiale comme étant la règle au Mésolithique.

Frédéric Séara
Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales
Antenne Grand-Est
F - 54000 Nancy

Bibliographie

- Aimé, G.* (1993) Les abris sous roche de Bavans (Doubs). Mémoire de la S.A.L.S.A. de la Haute-Saône (Archéologie n° 3).
- Barrière, C.* (1973) Rouffignac: l'archéologie (1re partie). In: Trav. Inst. Art. Préhist. t. 15. Toulouse, 1-160.
- Hinout, J.* (1989) Le gisement tardenoisien final du Bois de Chinchy commune de Villeneuve-sur-Fère (Aisne), Revue archéologique de Picardie , n° 3/4, 15-26.
- Julien, M.* (1972) Témoins relatifs au feu. In: Leroi-Gourhan, A., Brézillon, M. Fouilles de Pincevent. Essai d'analyse ethnographique d'un habitat magdalénien (La section 36). CNRS, (VIIe supplément à Gallia Préhistoire).
- Leroi-Gourhan, A., Brézillon, M.* (1972) Fouilles de Pincevent. Essai d'analyse ethnographique d'un habitat magdalénien (La section 36). CNRS, (VIIe supplément à Gallia Préhistoire).
- Parent, R., Planchais, N.* (1972) Nouvelles fouilles sur le site tardenoisien de Montbani (Aisne) 1964-1968, Bulletin de la Société Préhistorique Française, t. LXIX, fasc. 2, 508-532.
- Paccard, M.* (1971) Le camp mésolithique de Gramari à Méthamis (Vaucluse), Gallia Préhistoire, T. XIV fasc. 1, 47-131
- Séara, F.* (1996) Les gisements de Choisey « Aux champs » et de Rufey-sur-Seille « A Daupharde » (Jura). Etude des occupations mésolithiques, néolithiques et protohistoriques de deux sites de plaine alluviale. Document Final de Synthèse.